

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 11 novembre 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Ludovic Ellefsen
M. Sylvain Côté

Mme Patricia Gardner
Mme Christiane Paquet
M. Gaby Côté

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 11 NOVEMBRE 2024

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Séance ordinaire du 15 octobre 2024
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)
 - 9.1. Adoption du règlement 2024-103 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Martinville
 - 9.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-104 modifiant le règlement numéro 2019-102 sur la gestion contractuelle à la municipalité de Martinville
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires, des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
 - 11.2. Souper des fêtes de la MRC de Coaticook
 - 11.3. Zoo de Granby / Autorisation de signature de la direction générale concernant la promesse de protection du martinet ramoneur
 - 11.4. Politique de la famille / Naissance de bébé Katya Veilleux
 - 11.5. OHVC / Budget révisé
 - 11.6. Maçonnerie Larocque / Entériner l'acceptation de la soumission pour la destruction du clocher

- 11.7. École Ligugé – Demande de dons pour le programme éveil à la lecture
- 11.8. Centre d’Action bénévole de la MRC de Coaticook - demande de dons pour les paniers de Noël
- 11.9. Barrage / Autorisation de signature de la direction générale concernant la réalisation d’études sur les terrains de la municipalité
- 11.10. Opération Nez rouge Coaticook / Demande d’aide financière
- 11.11. GESTIM – Offre pour le service d’inspection année 2025
- 11.12. Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) Demande de la Ferme laitière Maxan inc.
- 11.13. L’Archiviste Michel Hamel / Offre de services de la gestion des documents et des archives 2025
- 11.14. OHVC / Budget révisé
- 11.15. Virginie Paul / offre de service comme agente de communication
- 11.16. Calendrier des séances 2025
- 11.17. Subvention PRABAM / Reddition de compte finale
- 11.18. FQM / Adhésion 2025
- 11.19. Politique de la famille / Naissance de bébé Paul-Émile
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucun

20241101

4. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l’ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20241102

5.1. Séance ordinaire du 15 octobre 2024

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

- Destruction du clocher
- La construction de la Halte-paysage

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 11 novembre 2024.

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire mentionne les différentes rencontres auxquelles il a participé, à savoir le conseil des maires MRC de Coaticook, présentation Ma municipalité verte, Atelier de budget MRC, rencontre avec la députée Geneviève Hébert, ouverture officielle KL Mécanique, 5 à 7 Nathalie Labrie, souper découverte nature, rencontre citoyenne aménagement amont du barrage, Gala excellence Chambre de Commerce de Coaticook Prix « Innovation et Développement » pour L'Entrée), Coaticook, CA Acti-bus, CSP police, ouverture officielle de l'écocentre de Coaticook, rencontre Maître jardinier halte-paysage, rencontre projet Oasis.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal, accompagné de monsieur Jesse Phaneur, inspecteur municipal, et en énonce les grandes lignes, creusage de fossés sur le chemin Saint-Laurent suite à l'élévation du chemin due aux travaux d'asphaltage sur le chemin Bulwer, le ponceau d'acier pour le pont sur le chemin De Sawyerville sera installé la semaine prochaine, la niveleuse a été passée le 8 novembre, des pancartes de signalisation ont été remplacées, un regard d'égout a été réparé sur la rue Principale Est il avait été cassé, vérification des pompes aux égouts : une pompe a changé bientôt et un béring pour une l'autre pompe, creuser le fossé à côté des étangs, peinture des nœuds sur les murs du chalet des loisirs, installation de le table, clôture, des roches et de la pancarte à la halte-paysage, la cloche a été installée dans la cage de sécurité au Centre Saint-Martin, silicone dans les traits sur la multisurface.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que lors de la réunion de la sécurité publique, donc un des sujet était les heures supplémentaires des agents de la paix de la Sûreté du Québec.

8.4. Embellissement

La conseillère Patricia Gardner demande des informations pour la planification des décorations de Noël au sous-sol du Centre Saint-Martin (CSM).

8.5. Famille et Aînés

Monsieur le Maire demande à ce que soit ajouté dans la politique familiale le remboursement d'un certain montant pour l'achat des produits hygiéniques réutilisables.

8.6. Voirie

Aucun

8.7. Urbanisme et Environnement

Aucun

8.8. Loisirs et Fond de développement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, qu'il est possible de vérifier avec la MRC (camp Kionata) pour avoir des animateurs disponible pour ouvrir le Centre Saint-Martin (CSM) et l'animer. Il faut voir aux heures et journées qui pourraient être bien de l'ouvrir.

8.9. Eau potable et eaux usées

Avancement des travaux pour l'installation du serpentin et un livrable de la demande de CA le 12 décembre prochain.

8.10. Réseau Biblio et Culture

Monsieur le conseiller Ludovic Ellefsen remercie l'inspecteur municipal pour les lumières à la bibliothèque et demande si le frigo communautaire sera installé à l'entrée de la bibliothèque.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)

20241104

9.1. Adoption du règlement 2024-103 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Martinville

ATTENDU l'article 491 du *Code municipal du Québec* qui permet au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances ;

ATTENDU que la Municipalité de Martinville désire agir afin de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du Conseil municipal ;

ATTENDU qu'il est opportun que le Conseil adopte un règlement à cet effet ;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 15 octobre 2024 ;

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU D'adopter le règlement 2024-103 sur la régie interne du conseil municipal.

Dispense de lecture est également demandée étant donné que chaque membre du conseil a reçu le projet de règlement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241105

9.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-104 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle à la municipalité de Martinville

La conseillère Patricia Gardner donne avis de motion et dépose le projet de règlement 2024-104 modifiant le règlement numéro 2019-102 sur la gestion contractuelle à la municipalité de Martinville.

10. Présentation et adoption des comptes

20241106

10.1.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 28 850,14 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 191 514,67 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241107

10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois d'octobre 2024 au montant de 19 168,20 \$ et les frais de déplacements au montant de 276,45 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

11.1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Les membres du conseil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

20241108

11.2. Souper des fêtes de la MRC de Coaticook

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de 5 billets de 70 \$ taxes incluses par personne pour le souper des fêtes de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241109

11.3. Zoo de Granby / Autorisation de signature de la direction générale concernant la promesse de protection du martinet ramoneur

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à signer la promesse de protection du martinet ramoneur avec le Zoo de Granby.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241110

11.4. Politique de la famille / Naissance de bébé Katya Veilleux

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU de remettre la somme de cent dollars (100 \$) à Kristina Ducharme pour la naissance de Katya Veilleux, en vertu de la politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20241111

11.5. Office d'Habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) / Budget révisé

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) pour l'immeuble de Martinville (2144) pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2024 s'élève à 101 982 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Municipalité à dix mille cent quatre-vingts-dix-huit (10 198 \$);

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'accepter le budget 2024 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241112

11.6. Maçonnerie Larocque / Entériner l'acceptation de la soumission pour la destruction du clocher

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU d'entériner la soumission de Maçonnerie Larocque pour la destruction du clocher au montant de 3 000 \$, tel qu'indiqué dans la soumission datée du 21 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20241113

11.7. École Ligugé – Demande de dons pour le programme éveil à la lecture

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser un montant de 500 \$ à l'École Ligugé pour le programme d'éveil à la lecture, tel que prévu lors de l'adoption du budget 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241114

11.8. Centre action bénévole de la MRC de Coaticook / Demande de dons pour les paniers de Noël

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser un don de 250 \$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook à titre de don pour les paniers de Noël, tel que prévu lors de l'adoption du budget 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 20241115** **11.9. Barrage / Autorisation de signature de la direction générale concernant la réalisation d'études sur les terrains de la municipalité**
- Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**
- ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale à signe la lettre de consentement afin que le Groupe Synergis ou l'un de ses partenaires soit autorisé à la réalisation de l'étude préalable sur les terrains de la municipalité de Martinville.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
-
- 20241116** **11.10. Opération Nez rouge Coaticook / Demande d'aide financière**
- Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**
- ET RÉSOLU D'autoriser un don au montant de 100 \$ à Opération Nez rouge de Coaticook tel que prévu lors de l'adoption du budget 2024.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
-
- 20241117** **11.11. GESTIM – Offre pour le service d'inspection année 2025**
- Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**
- ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service de Gestim pour le service d'inspection à la municipalité de Martinville au montant de 75 \$/heure ainsi qu'au montant de 0,70 \$/km pour les frais de déplacement.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
-
- 20241118** **11.12. Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) Demande de la Ferme laitière Maxan inc.**
- Considérant que le propriétaire du lot 5 487 208, Ferme laitière Maxan inc souhaite procéder à améliorer son potentiel agricole en enlevant un buton de roc ;
- Considérant que le projet a pour but d'uniformiser le relief et d'augmenter le potentiel agricole de la terre;

Considérant que le site sera par la suite nivelé et ensemencé afin d'être remis en culture;

Considérant que le site visé par l'exploitation est de 0.47 hectare et le chemin d'accès fait 0.13 hectare;

Considérant que le projet va augmenter le potentiel agricole de la terre;

Considérant que le projet est conforme au Règlement de zonage 2016-103 de la municipalité de Martinville;

Considérant que le projet est conforme au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook.

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 5 487 208 pour l'exploitation d'une carrière de 0.60 hectare pour fins de remises en culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241119

11.13. L'Archiviste Michel Hamel / Offre de services de la gestion des documents et des archives 2025

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service de l'archiviste Michel Hamel pour la gestion des documents et des archives 2025 pour 8 jours au montant de 2 762,66 \$ plus taxes, tel que présenté le 3 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241120

11.14. Office d'Habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) / Budget révisé

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) pour l'immeuble de Martinville (2144) pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2024 s'élève à 104 150 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Municipalité à dix mille quatre cent quinze dollars (10 415 \$);

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU D'accepter le budget 2024 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 30 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Le conseiller Ludovic Ellefsen quitte la réunion du conseil pour le point suivant, puisqu'il y a apparence de conflit d'intérêts.

20241121

11.15. Virginie Paul / offre de service comme agente de communication

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service de Virginie Paul au taux horaire de 35 \$ pour 4 heures par semaine, comme agente de communication à la municipalité de Martinville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Le conseiller Ludovic Ellefsen est de retour à table du conseil.

20241122

11.16. Calendrier des séances 2025

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires pour l'exercice 2025

MOIS	JOUR	DATE	HEURE
Janvier	Lundi	13	19h30
Février	Lundi	10	19h30
Mars	Lundi	10	19h30
Avril	Lundi	14	19h30
Mai	Lundi	12	19h30
Juin	Lundi	9	19h30
Juillet	Lundi	14	19h30
Août	Lundi	11	19h30
Septembre	Lundi	8	19h30
Octobre	Mardi	14	19h30
Novembre	Lundi	10	19h30
Décembre	Lundi	8	19h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241123

11.17. Subvention PRABAM / Reddition de compte finale

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compléter une reddition de comptes finale pour l'obtention de la subvention de 75 000 \$ dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM et soumettre à l'auditeur les informations et les documents nécessaires à la mission de procédures convenues, comme mentionné au document du Ministère à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Gaby Côté
APPUYÉE DE : le conseiller Ludovic Ellefsen
et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale.

QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241124

11.18. FQM / Adhésion 2025

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'accepter le renouvellement de l'adhésion 2025 de la municipalité de Martinville auprès le Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant de 1 273,28 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20241125

11.19. Politique de la famille / Naissance de bébé Paul-Émile

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet

ET RÉSOLU de remettre la somme de cent dollars (100 \$) à Eugénie Laframboise pour la naissance de Paul-Émile Lessard, en vertu de la politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20241126

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

QUE la séance soit levée à 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.”